

D'autres lettres, non moins pressantes, nous suppliaient de retarder d'un mois la loterie, afin de leur donner l'avantage d'en profiter.

Ne voulant apporter aucun autre délai, nous avons été forcément obligé de passer outre. Mais étant désireux de contenter tout le monde, et comme il reste encore un très grand nombre d'abonnés qui pourront profiter d'un nouveau tirage, nous avons cru devoir accéder à la proposition, en déterminant un 2e tirage spécial, qui aura lieu à l'Institut-Canadien d'Ottawa, le

**JEUDI, 5 Juillet 1883.**

si le nombre des abonnés qui nous auront transmis l'abonnement de l'année, avec les arrérages s'il y en a, est assez considérable.

Dans ce cas, voici comment sera réportée les lots à gagner :

1er Prix—Une bourse, renfermant.....	\$25
2e Prix—Une autre bourse, renfermant.....	10
3e Prix—Une autre bourse, do.....	7
4e Prix—Une autre bourse, do.....	5
5e Prix—Une autre bourse, do.....	3
Vingt-cinq gratifications de \$2.00, soit.....	50

\$100

Plus : 100 prix (*Chromos* grand format pour salon), pour être tirés de la même manière que les prix en argent. Ces *chromos* seront variés, et expressément préparés pour les abonnés.

Auront droit à la Loterie :

1o Les personnes qui, déjà abonnées, nous transmettront directement le prix de leur abonnement pour l'année 1883, durant les mois de Mai et Juin, en payant les arrérages, s'il y en a.

2o Ceux qui n'étant pas encore abonnés souscriront à l'*Album* et paieront d'avance le prix de l'abonnement (\$2.00) durant la période ci-dessus mentionnée.

La liste sera close le 1er juillet inclusivement.

Avis de l'heure sera donné dans la livraison du 1er juillet prochain et les noms des concurrents heureux publiés dans la livraison de l'*Album* du 1er août.

Un billet imprimé et soigneusement numéroté, donnant droit au tirage, sera livré à l'abonné en même temps que son reçu. Nous garderons en mains le coupon ou souche du billet, pour le déposer dans l'urne le jour du tirage.

Pour éviter toute erreur ou malentendu, on devra s'adresser directement à l'administration de l'*Album des Familles*, à Ottawa, en

transmettant en même temps par lettre enregistrée le prix de l'abonnement pour 1883 ; et il ne sera délivré aucun billet en dehors de ce mode.

Il va sans dire que ce 2e tirage n'admettra que ceux qui n'ont pu prendre avantage de la Loterie du 7 mai.

Dans l'intérêt de cette entreprise, nous prions respectueusement nos abonnés et toutes les personnes qui prendront connaissance de ce deuxième tirage spécial de vouloir bien nous accorder leur bienveillant appui, en s'abonnant eux-mêmes, et en s'efforçant d'engager ceux qu'ils connaissent à s'abonner à cette *Revue* littéraire, destinée qu'elle est à récréer et instruire tout à la fois la famille.

Toute transmission devra se faire directement à Ottawa

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Editeur-Propriétaire de

*l'Album des Familles,*

P. O. Boîte 1061, Ottawa.

— 000 —

**Souscription Féval.**

La souscription ouverte dans nos bureaux est maintenant close. Vingt cinq francs ont été expédiés ce jour même à Paris, qui sont les offrandes reçus de la part de :

M. l'abbé V. Charland, du Collège de Lévis.....	10 fr.
Un Anonyme.....	5
M. l'abbé L. Rouleau, de Matane.....	10
	25 fr.

En nous transmettant son offrande, M. l'abbé Rouleau, ajoute dans sa lettre : " Je voudrais pouvoir faire plus en faveur de ce brave homme, mais mon état financier est si précaire, que je ne puis lui offrir que l'obole du pauvre. C'est de bon cœur néanmoins. "

Nous trouvons de semblables exclamations d'amitiés dans la plupart des lettres que nous avons reçu, à propos des malheurs de cet illustre écrivain.

— 0 —

## Un Echo du Nord-Ouest

Mais j'ai gardé ma souvenance  
Des échos d'autrefois !  
L. H. FROST.

Je n'ai pas besoin de dire aux lecteurs de l'*Album des Familles* que la musique sacrée, telle que pratiquée dans les cérémonies de l'E-

glise catholique, ne le cède en aucune manière à celle des autres dénominations religieuses. Ils le savent, et leur cœur s'est dilaté aux accords de nos grands chants religieux. Nos étapes musicales sont bien connues. D'abord l'humble chapelle, puis l'édifice agrandi et embelli, avec chant sans accompagnement de musique, puis l'harmonium, enfin l'orgue.

Les catholiques de Ste Marie de Winnipeg ont passé par ces phases, et maintenant ils ont atteint leur majorité, pour ainsi dire. Hier soir, 300 personnes étaient réunies dans l'église Ste Marie pour entendre Mr S. Mitchell, fils du célèbre facteur d'orgues de Montréal, qui venait de terminer la pose de notre instrument. Pour le monde musical canadien, bien connue est l'habileté de M. Mitchell dans la combinaison des divers jeux d'orgue, la rapidité et le brio de son exécution, le talent d'accompagnateur, la facilité d'improvisation. Il nous a donné tout cela hier soir, et nous avons eu en même temps un concert de musique sacrée. Je vous en envoie le programme, lequel vous paraîtra acceptable, je n'en doute pas un instant. Les membres de notre chœur sont peu nombreux, cependant la reddition des morceaux a paru satisfaire un auditoire choisi et bienveillant. L'honorable M. La Rivière, Secrétaire Provincial, y était, ainsi que le Rev. M. Cherrier, Directeur, et le Rev. M. Cloutier, Professeur, du Collège de St-Boniface, MM. J. Prendergast, Rédacteur du *Manitoba*, Geo. Roy, Député Secrétaire Provincial, H. Chénier, Ex M. P. P., L. A. Désy, Architecte, Chévrier, autrefois d'Ottawa, et beaucoup d'autres Canadiens-Français et Irlandais catholiques, désireux de contribuer à la bonne œuvre. Mgr Taché nous avait donné son Patronage, retenu qu'il est, par la maladie, à son palais.

Le R. P. Lavoie O. M. I. était heureux de voir que les efforts qu'il fait pour développer l'élément catholique de la Reine de l'Ouest sont appréciés. Enfin tout le monde était content.

Sur ce, Monsieur le Directeur, je vous salue en vous disant au revoir.

ZACHARIE.

Winnipeg, 21 Avril 1883.